

COMPTE RENDU CD UNSS 02/02/2016

Présidence prise par Madame Winckels

1) Elections des représentants des AS au CRUNSS :

M. Morlet : Les statuts de l'UNSS ne précise pas de quorum.

18h24 : arrivée de M Borges

Elus par 8 voies sur 8 exprimées.

2) Approbation du compte-rendu du CDUNSS du 09/02/2015 :

Pas d'opposition, ni abstention : approuvé à l'unanimité

3) Orientations générales :

Développement durable :

M. Ancelet: Faire attention à ne pas raccrocher le développement durable aux problèmes liés aux soucis économiques (comme par exemple la mutualisation des transports faite au départ pour des raisons économiques).

Certains partenaires financiers ne sont pas très écologiques (ex. : Orangnina : boissons sucrées, pas écologiques et qui distribue plein de « gadgets »). Pourquoi maintient-on ce partenariat ?

M. Cacheux : On essaie, par exemple, dans l'organisation des championnats de France de Hockey, d'avoir une démarche écologique en distribuant des gourdes à remplir plutôt que des bouteilles d'eau (avec un partenariat avec Véolia).

Les jeux de l'UNSS :

M. Szpiro : Les jeux Unss sont bien un championnat de France car les équipes viennent de toute la France, même s'il n'y a pas de titre de champion de France benjamins.

Affiliation et licences :

M. Morlet : concernant le certificat médical : celui-ci n'est plus obligatoire pour les associations sportives et scolaires → modification du code de l'éducation. Nous sommes dans l'attente d'un décret et/ou d'une circulaire (probablement applicable à la rentrée prochaine), publié pour le moment dans le BO.

Mme Winckels : On ne change rien pour le moment car nous sommes dans l'attente du décret.

M. Borges demande qu'on leur transmette ce genre d'informations et son évolution car ils ne sont pas encore au courant.

Mme Dallery : Cela va faciliter la pratique dans les LP.

M. Morlet : un courrier devrait arriver dans les établissements très prochainement.

4) Le département de la Somme et le sport scolaire :

Championnat de France de Hockey-sur-gazon à Abbeville : du 17 au 20 mai 2016 :

M. Favereaux : Pas d'aide directe du département : le dispositif de soutien aux manifestations sportives évolue à cause d'une baisse de la dotation. Le département resterait partenaire que sur les grosses manifestations (budget minimum de 50000 euros). Mais des solutions peuvent sûrement être trouvées (sur la subvention de fonctionnement par exemple).

M. Morlet : Donc pas d'aide pour le championnat de France de Savate (confirmée par M. Favereaux) organisé par le service régional.

M. Cacheux souligne la difficulté cette année pour avoir des collègues disponibles pour l'organisation (car les enseignants sont déjà très sollicités par la réforme des collèges donc les chefs d'établissement sont assez réticents pour libérer certains collègues).

Mme Winckels : les mercredis retenus pour la réforme ont été choisis en fonction du calendrier UNSS, même s'il avait été envisagé de le faire un autre jour (demande qui n'a pas été retenue). Mais le mercredi est plus facile, notamment que l'on souhaite la participation des professeurs des écoles.

M. Ancelet : Il y a deux demi-journées qui doivent être choisies par le chef d'établissement. Donc, le SNEP-FSU a demandé au recteur que si cela se fait le mercredi après-midi, les professeurs d'EPS puissent être libérés pour l'UNSS.

Les sports de plage à Fort-Mahon :

M. Szpiro : La subvention telle qu'elle existait ne pourra plus se faire. (confirmé par M. Favereaux).

Echange avec Durham et Szolnok :

M. Favereaux : L'opération n'est pas reconduite pour principalement des raisons financières et dès cette année, d'autant que l'on devait recevoir l'an prochain (ce qui coûte encore plus cher).

Le réseau des LP :

Le raid de Saint-Sauveur ne se fera pas car la base nautique ferme.

Mme Dallery : Que peut-il être mis en place sur des « moments forts » car sur des journées de district, nous n'avons aucune chance ? De plus, la formule compétition « ne fonctionne pas trop » pour un public LP.

De plus, la monitrice de Rue d'équitation veut bien accueillir des élèves des alentours.

M. Szpiro : Il est possible de créer un centre d'entraînement sur Rue sous forme d'un partenariat. Pour les journées du réseau cela doit être vu en AG.

Les AS :

Augmentation du nombre de filles et légère diminution du nombre de garçons.

M. Ancelet : Pour équilibrer les « statistiques », il y a des collègues qui abandonnent certaines activités à connotation masculine pour proposer des activités à connotation féminine.

Les transports en bus :

M. Cacheux : Le coût a beaucoup augmenté en 2014/2015 car il y a eu une forte augmentation des tarifs cette année-là. La difficulté est qu'on ne peut plus réduire le nombre de journées (car déjà fait).

M. Ancelet : Il faudrait mettre ce graphique en corrélation avec le nombre de journées. Le coût de l'essence a bien diminué mais nous sommes sûrs que le tarif ne va pas changer. Il faudrait interroger les transporteurs sur ce point.

M. Szpiro: l'augmentation est surtout due au changement des rythmes scolaires en primaire qui nous oblige à utiliser des bus de grand tourisme.

M. Ancelet : La réforme a aussi un autre impact car on doit partir plus tôt pour pouvoir utiliser des bus de réemploi, ce qui impacte encore plus sur les cours des mercredis matin. De plus, en discutant avec le chauffeur, on se rend compte que les indemnités demandées pour le repas des chauffeurs est plus importante que celles versées effectivement aux chauffeurs.

M. Szpiro : On avait demandé pour pouvoir être dans l'enveloppe globale du conseil départemental (dans leur contrat), mais pas possible.

M. Morlet : L'idée n'est pas de demander au conseil départemental de payer mais de demander à celui-ci de demander aux transporteurs de faire bénéficier des mêmes tarifs à l'UNSS.

M. Favereaux dit que « c'est à voir » et qu'il s'engage à donner une réponse à M. Szpiro.

M. Ancelet : Le Pass'sport et culture est-il reconduit ?

M. Favereaux : Rien ne change en 2016. En 2017, cela sera pour tous les niveaux de classe du collège mais que pour le sport et sur des critères sociaux (uniquement aux élèves boursiers)

M. Ancelet : Est- ce que cela sera automatique et sur la même somme ?

M. Favereaux : Cela restera automatique. On ne sait pas encore sur quels critères sociaux on se basera mais cela sera sûrement les mêmes que pour les boursiers.
Il y a environ 2200 sixièmes qui utilisent leurs chèques sur 7000.

Subvention directe aux AS :

Un forcing est fait auprès des AS pour qu'elles envoient les dossiers (car certaines AS ne les envoyaient pas pour des raisons de complexifications des dossiers). On ne sait pas si l'aide sera directe ou verser au service départemental

M. Favereaux : Le budget sera versé au service départemental.

M. Szpiro : Suite à la réunion avec les coordonnateurs de district, il a été décidé d'attribuer cette aide surtout sur les transports. Les décisions concernant la répartition aux AS seront votées lors des AG.

M. Favereaux : On sera en totalité autour de 110000 / 115000 euros.

M. Favereaux : L'enveloppe reste de 15000 euros pour tous les championnats de France (40% maxi). Pas de subvention exceptionnelle pour le championnat de France à La Réunion.

M. Szpiro : Ne serait-il pas possible de plafonner la subvention sur un championnat pour ne pas pénaliser les AS qui ne participoie au championnat de France à la Réunion (qui risque de « manger » tout le budget alloué) ?

La journées du sport scolaire :

M. Cacheux : Elle a encore plus de sens avec le cycle 3.

Les districts UNSS :

M. Cacheux : Pour l'an prochain, il faudra s'attendre à une baisse des participations dans les statistiques pour cette année, car les cross de district ont été annulés.

Répartition par sexe et par activités :

Mme Dallery : Les filles de LP sont récupérées grâce au réseau LP. A voir pour faire la même chose en lycée.

M. Szpiro : Cela se décide en AG au détriment forcément d'autres journées.

Mme Winckels : Le fait de revoir ou relancer la liaison 3ème/2nde pourrait éviter la chute du nombre de licenciés en lycée , notamment chez les filles.

Les centres d'entrainement :

Mme Winckels : un centre d'entrainement en danse avait été évoqué l'an dernier. Qu'en est-il ? (pas de nouvelle apparemment)

Le handi-sport :

M. Morlet : Nous sommes confrontés à des problèmes de déplacement le mercredi après-midi car souvent les élèves sont en soin ou en famille De plus, les transports adaptés ne sont pas toujours disponibles.

MI.

5) Les Jeunes officiels :

M. Cacheux : la journée départementale a eu un tel succès que l'on commence à avoir des difficultés d'organisation dans certaines activités.

Mme Winckels : Il faut essayer de faire le lien entre le parcours personnel et civique de l'élève et la formation de jeunes officiels. Ou de rattacher cette formation avec le parcours personnel.

M. Favereaux doit partir et donc souligne que le conseil départemental va continuer à maintenir son soutien au sport scolaire financièrement notamment.

6) Bilan d'activité :

Vote du budget :

M. Borges : Dans le cadre de la réforme territoriale, tout n'est pas encore fixé. On le sera en mars mais pour le département de la somme, la subvention devrait rester stationnaire. (plutôt 15000 que 20000 euros).

Voté à l'unanimité

7) Programme 2015/2016 :

M. Cacheux : Quel date pour le sandball ?

M. Szpiro : Nous sommes en attente de la réponse de la mairie pour adapter nos horaires.

8) Le budget prévisionnel :

Voté à l'unanimité

9) Questions diverses :

M. Ancelet : Pour M. Delecluse : qu'en est-il de la ventilation de service pour certains collègues ? Pour certains TZR, les heures d'AS n'apparaissent pas sur leur VS.

Mme Winckels : Faire un courrier avec les noms, aux IA pour qu'ils puissent eux, essayer de gérer le problème et éventuellement de reprendre l'ensemble des VS des collègues TZR.

M. Ancelet : A la page 17, ce sont des IMP et non plus des HSA, ce qui fait perdre de l'argent aux coordos de district (suivant le grade du collègue, plus perte de la prime de 500€ pour 3HSA).

Mme Dallery : Pourquoi peut-on faire des équipes juniors/ séniors mais pas surclasser des cadets ?

M. Szpiro : Cela est une décision de la nationale pour des raisons surtout de différence de gabarit.

M. Morlet : La direction régionale envisage de créer des équipes de LP (sans catégorie) pour palier au problème de surclassement ou sous-classement.